

# Education, Défense, Intérieur... les poids lourds du budget

• Les trois ministères concentrent 48% des dépenses de fonctionnement

• Un fonctionnaire «coûte» 3.155 DH par habitant

• L'autonomie financière encore une chimère pour les collectivités locales!

CHACUN marocain contribuera à hauteur de 3.155 DH à la rémunération des fonctionnaires en 2016. La facture culmine à 107 milliards de DH en hausse de 1% sur un an. Le rapport qualité/rémunération n'est pas toujours justifié dans beaucoup de services. Comparé à un benchmark, nos fonctionnaires seraient «surpayés» selon un rapport du FMI. Le salaire moyen dans le secteur public équivaut à 3,5 fois le PIB par habitant contre 2,5 fois dans la région et 1,5 fois au niveau mondial. Il faut tout de même nuancer ces chiffres. Il existe de gros écarts entre les salaires dans la fonction publique. Les nouveaux postes budgétaires expliquent pour une partie la hausse des charges de personnel. Le projet de loi de Finances 2016 prévoit la

|                     | Projet de loi de Finances 2016 | Var. sur 1 an | Var. par rapport à 2010 |
|---------------------|--------------------------------|---------------|-------------------------|
| Education nationale | 42,9 milliards de DH           | -2%           | -0,3%                   |
| Défense             | 28,3 milliards de DH           | 2,6%          | 32%                     |
| Intérieur           | 19,7 milliards de DH           | 4,7%          | 48%                     |
| Santé               | 11,7 milliards de DH           | 1,5%          | 38%                     |
| Autres ministères   | 85,6 milliards de DH           | -8%           | 69%                     |

Source: Ministère des Finances

*Le budget du ministère de l'Intérieur a augmenté pratiquement de moitié comparé à 2010 surtout après une augmentation de 23% des crédits ouverts pour 2011. Avec les trois autres ministères, ils absorbent 54% des dépenses de fonctionnement*

création de 25.998 emplois. Mais, même sans un élargissement de la population des fonctionnaires, les salaires augmentent mécaniquement du simple fait des promotions par ancienneté. Il faudra attendre les recommandations du comité de pilotage de la masse salariale sur les promotions statutaires notamment pour trouver les moyens de contenir la masse salariale.

En attendant, tous les ministères budgétivores ont vu leurs charges de fonctionnement prévisionnelles augmenter à l'exception de l'Education nationale et de la formation professionnelle. Malgré un recrutement de 8.360 personnes

prévu l'année prochaine, la masse salariale du ministère va diminuer de 2% à 38,9 milliards de DH. Les dépenses en matériel et divers, eux, demeureront inchangées à un peu plus de 4 milliards de DH.

reste peu pertinente. Comparé à 2010, le budget de l'Education nationale n'a pas bougé. En revanche, il a augmenté du tiers pour la Défense et de 48% pour le ministère de l'Intérieur. La hausse significative des dotations en faveur de ces deux départements tient pour une partie au renforcement des ressources et à d'importants investissements en matériel face notamment à la menace terroriste. Le budget du département de la Santé, lui, a accéléré de 38%.

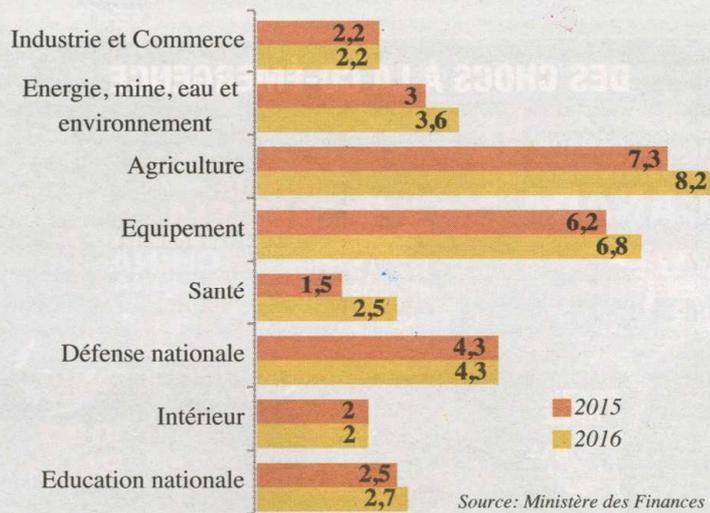
Si la hausse du train de vie de l'Etat interpelle, tout le monde, en particulier les chefs d'entreprise, ne voient pas d'un mauvais œil la hausse des dépenses de fonctionnement, essentiellement la rubrique «dépenses de matériel et divers». Théoriquement, la progression suppose une amélioration de leurs carnets de commande. L'enveloppe allouée aux achats de matériel et divers augmentera de 1,5 milliard de DH à 35 milliards. La hausse de cette rubrique est couplée à un bond de 14% du budget d'investissement. L'Agriculture et l'Equipement auront les plus grosses dotations avec

## Investissement: Les collectivités ont du mal à consommer leurs crédits

Le taux d'émission des crédits d'investissement est inférieur à 70% dans les ministères. Pour dépasser ce palier, «il va falloir améliorer la capacité d'absorption et donc de gestion des départements et raccourcir les procédures réglementaires liées aux marchés publics», a insisté Mohamed Boussaid, ministre de l'Economie et des Finances dans les colonnes de L'Economiste (cf. www.leconomiste.com du 26 octobre 2015).

Il y a pire que les ministères en matière de sous-exploitation des crédits budgétaires d'investissement. Les collectivités locales éprouvent de grandes difficultés à consommer les leurs. Les excédents non utilisés se chiffraient à fin 2014 à plus de 23 milliards de DH. Les carences des collectivités locales sont nombreuses et tiennent en grande partie à l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et de systèmes d'information. Le taux de recouvrement des recettes locales se limite à 40%. Près de 20 milliards de DH de recettes sont dehors. Du coup, les collectivités locales ont beaucoup de mal à s'affranchir du soutien de l'Etat. Les transferts budgétaires et les recettes gérées par l'Etat constituent au moins 3/4 de leurs ressources. Pourtant, le gisement en termes de recettes locales est jugé immense. L'une des grandes difficultés aujourd'hui consiste à l'identification de l'assiette. Cela tient en partie à la multitude de taxe et à la complexité des mécanismes, reconnaît le ministère des Finances. «La fiscalité locale pâtit de l'incohérence entre la politique locale et celle de l'Etat». La réforme de la fiscalité locale en cours devrait apporter des réponses à ces tares pour notamment assurer plus d'autonomie aux collectivités. Il s'agira également de mieux répartir le personnel. A ce niveau, la masse salariale constitue un fardeau. Les dépenses de fonctionnement absorbent 2/3 des ressources des collectivités locales. □

## La baisse de la charge de compensation libère des ressources pour l'investissement (en milliards de DH)



*L'Etat va accroître son effort d'investissement avec une augmentation de 14% de l'enveloppe budgétaire à 61 milliards de DH. Le seul bémol reste le taux de consommation des crédits. Il n'atteint pas 70%*

Sur les 189 milliards de DH budgétés au titre des dépenses de fonctionnement, le ministère de l'Education nationale absorbera 23%. La Défense (15%) et l'Intérieur (10%) complètent le podium. Les crédits ouverts pour ces deux ministères ont augmenté respectivement de 2,6% et 4,7%. La hausse est moins importante pour le ministère de la Santé (+1,5%). La variation sur une année

respectivement 8,2 et 6,8 milliards de DH. Le budget global d'investissement atteint 61 milliards de DH. Il y a tout de même un bémol, le faible taux d'exécution des crédits d'investissements. □

F. Fa

Pour réagir à cet article: [courrier@leconomiste.com](mailto:courrier@leconomiste.com)